

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 23 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 23 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MUSELIER, Maire

Date de convocation : 17 décembre 2025

Présents : Ms. J-P. Muselier, P. Lasset, J-C Lemoine, J. Meynet, J. Baraduc, O. Knipping, Mmes M. Pescador, S. Névoltry, E. Jacquart.

Absent : néant

Secrétaire : Mme Jacquart

Ajouts à l'ordre du jour : néant

Pas de réunion des commissions communales donc pas de C.R.

Information officielle de l'INSEE : population de St-Myon : 556 Hbts

A) Affaires générales :

Délibérations :

1) Bornes Electriques pour rechargement des automobiles

Suite au CM du 26 novembre 2025 concernant l'installation d'une double borne électrique dans la commune, une délibération est nécessaire afin d'autoriser la société E55C (Electric 55 Charging) d'implanter ces dernières. ; (même convention pour toutes les communes de la COM. COM ; 1 mois d'attente si manifestation d'autre candidat). M. le Maire met aux voix cette délibération : 9 Voix pour.

2) Rapport d'activités de la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge

Le Code Général des Collectivités Locales impose au président d'EPCI de présenter son rapport d'activités 2025. Ce document étant très important il est à disposition en mairie pour que tous les conseillers municipaux puissent en prendre connaissance. Il est sur le site internet de la Com. Com. rubrique : « Kiosque ».

Une délibération doit être prise pour garantir la bonne transmission : M. le Maire met aux voix : 9 voix pour l'accusé de réception.

B) Affaires Financières :

1) Autorisation à hauteur de 25% pour paiement en Investissement avant BP :

A chaque fin d'année le nouveau budget investissement n'étant pas voté par la collectivité pour l'année N+1 (seulement le 15/04/2026), M. le Maire propose l'ouverture d'une ligne de crédit à hauteur de 25% en investissement, pour les achats exceptionnels non compris dans

les investissements déjà prévus : église, city park, etc... Il faut prendre une délibération, M. le Maire met aux voix : 9 voix pour.

2) Autorisation embauche secrétaire en remplacement :

Compte tenu de l'absence de Benoît pour des raisons de santé, M. le Maire a demandé au Centre de Gestion 63, au moyen du service de remplacement, de trouver un agent pour nous aider dans l'administratif. Une délibération doit être prise pour autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter la convention qui doit être conclue dans ce cadre avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme. M. le Maire met aux voix cette régularisation d'embauche d'une secrétaire, pour 2 mois : 9 voix pour.

Pour information : embauche en remplacement de Mme Myriam Ragueneau, ancienne salariée de 2015 à 2024 en gestion administrative à l'EHPAD Le Montel, situé sur la commune de Manzat. Elle réside à Riom, elle est originaire des Ancizes.

Elle s'occupe des bulletins de salaires, d'établir les loyers, de régler les factures, de l'état civil etc....

C) Informations diverses :

- City park : le dossier avance, il se trouvera dans le périmètre de l'église classée, donc une demande doit être faite à la DRAC pour autorisation de travaux.

- Travaux de l'église : bien avancé : les murs du chœur et le fond de l'église sont décrépis. Une réunion avec l'architecte de l'ABF aura lieu en janvier.

- Panneaux photovoltaïques à Parret : ils sont installés, le branchement est prévu en 03/2026.

- Le T.I.G. : employé sur la commune pour seconder l'agent d'entretien, il a fini son contrat de 140H, il a bien soutenu le travail de l'employé communal : réfection du mur du cimetière, d'un bout du double mur rue des Jardins, pré-dégagement et nettoyage du terrain pour le city-park, etc

- Employé communal : Christopher a été stagiaire pendant un an sur notre commune de janvier 2025 à janvier 26, il est maintenant titulaire.

- Salle des fêtes : un nouveau cambriolage a eu lieu, la porte d'entrée de la cuisine a été endommagée, notre employé a pu faire une première réparation ; la porte du local a aussi été vandalisée : pour voler des boissons !!!! Notre assureur Groupama suggère d'installer des caméras, il y a eu au moins 5 cambriolages : affaire à suivre.

Mme Pescador intervient pour informer qu'il y a des lattes du plancher vers la porte de la salle qui sont « déformer » comme si elles étaient humides ??? et qu'il y a aussi de mauvaises odeurs.

M. le Maire explique qu'il y a eu un prêt de la salle à l'entreprise Sanders et qu'ils ont fait des apports et des dosages de fourrages pour la nourriture animale : « ceci expliquerait cela ».

- Etude d'une nouvelle salle des fêtes : M. Le Maire informe d'une prise de RDV avec un architecte, M. Portier, pour discuter avec le conseil d'un projet de salle des fêtes.

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Elisabeth JACQUART Secrétaire de Séance
-----------------------------------	---